|  |  |
| --- | --- |
| **Point de l'ordre du jour: PL 3** | **Document C25/2-F** |
| **16 mai 2025** |
| **Original: anglais** |
|  |  |
| Rapport de la Secrétaire générale | |
| DATES ET DURÉE PROPOSÉES POUR LES SESSIONS DE 2026, 2027 ET 2028 DU CONSEIL ET DATES PROPOSÉES POUR LES SÉRIES DE RÉUNIONS DES GROUPES DE TRAVAIL DU CONSEIL ET DES GROUPES D'EXPERTS POUR LA MÊME PÉRIODE | |
| **Objet**  Aux termes de la Résolution 77 (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires, le Conseil de l'UIT, à chacune de ses sessions ordinaires, est chargé de planifier ses trois prochaines sessions ordinaires en juin-juillet et de revoir cette planification d'une année à l'autre.  **Suite à donner par le Conseil**  Le Conseil est invité à **confirmer** les dates de ses sessions de 2026, 2027 et 2028 ainsi que celles des séries de réunions des Groupes de travail du Conseil (GTC) et des Groupes d'experts (GE) pour la même période, et à **adopter** le projet de Décision reproduit dans l'Annexe du présent document.  **Lien pertinent avec le plan stratégique**  Plate-forme fédératrice.  **Incidences financières**  Les coûts afférents à la tenue des sessions du Conseil et des séries de réunions des GTC et des GE à l'UIT pour les années 2026 et 2027 sont couverts par les budgets biennaux.  En 2028, les salles de réunion du siège de l'UIT et le Centre International de Conférences de Genève (CICG) ne seront pas disponibles. | |

|  |
| --- |
| Une autre option consisterait à organiser des événements à Palexpo, les coûts estimés, après application d'une réduction négociée de 40%, étant les suivants (pour les frais de location uniquement – *les besoins techniques et les besoins en matière de sécurité entraîneront des frais supplémentaires*):  – 10 jours pour la première série de réunions des GTC et des GE (9 jours + 1 jour pour la préparation des salles): **48 000 CHF**;  – 10 jours pour la session de 2028 du Conseil (9 jours + 1 jour pour la préparation de la salle): **95 400 CHF**;  – 10 jours pour la deuxième série de réunions des GTC et des GE (9 jours + 1 jour pour la préparation des salles): **48 000 CHF**;  Total des coûts estimés à des tarifs négociés pour la location de l'espace pour les trois manifestations: **191 400 CHF**.  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  **Références**  [*Article 1*](https://council.itu.int/2025/en/#/fr)*, Règlement intérieur du Conseil; Résolution 77 (Rév. Bucarest, 2022);* [*Résolution 111*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts/RES-111-F.pdf) *(Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires;* [*Décision 642*](https://www.itu.int/md/S24-CL-C-0143/en) *(C24) du Conseil.* |

Introduction

1 À sa session de 2024 (11-21 juin 2024), le Conseil de l'UIT a adopté sa [Décision 642](https://www.itu.int/md/S24-CL-C-0143/en) relative aux dates et durées des sessions de 2025, 2026 et 2027 du Conseil, ainsi que des séries de réunions des Groupes de travail du Conseil (GTC) et des Groupes d'experts (GE) pour la même période.

2 Le Conseil est prié de reconfirmer, à sa session de 2025, les dates de ses sessions de 2026 et de 2027, ainsi que d'examiner et d'approuver les dates proposées pour les sessions du Conseil et les réunions de ses Groupes de travail qui se tiendront en 2028.

3 L'établissement du calendrier pour l'année 2028 présente plusieurs défis à relever:

– Les salles de réunion du siège de l'UIT pourraient ne plus être disponibles en 2028 en raison du démantèlement du bâtiment Varembé (voir la [Décision 640](https://www.itu.int/md/S24-CL-C-0132/en) (C24) du Conseil relative au nouveau projet réévalué pour les locaux du siège de l'UIT, le Document [CWG-FHR-20/8](https://www.itu.int/md/S25-CWGFHR20-C-0008/en) sur l'avant-projet de plan stratégique du campus, et le calendrier du projet de bâtiment du siège de l'UIT présenté dans l'Annexe G du Document [C24/7](https://www.itu.int/md/S24-CL-C-0007/en) du Conseil).

– Le Centre International de Conférences de Genève (CICG) sera indisponible en 2028.

– Le centre de conférences Palexpo (situé à Genève) est actuellement le lieu proposé pour la tenue de la session de 2028 du Conseil et des deux séries de réunions des GTC et des GE. Le centre de conférence n'ouvrira pas le week-end précédant ces manifestations. Par conséquent, les séries de réunions des GTC et des GE devraient commencer le mardi, afin de permettre la préparation des salles le lundi précédant le début des réunions.

– Pour éviter que ces manifestations ne coïncident avec deux fêtes religieuses majeures, la première série de réunions des GTC et des GE devra se tenir soit au tout début de l'année, soit plus tard en mars.

4 Ainsi, les dates proposées pour les réunions des GTC et des GE et pour la session de 2028 du Conseil sont les suivantes:

– Première série de réunions des GTC et des EG (9 jours): **du mardi 11 janvier au vendredi 21 janvier 2028**;

– Session de 2028 du Conseil de l'UIT (9 jours): **du mardi 13 juin au vendredi 23 juin 2028**;

– Deuxième série de réunions des GTC et des EG (9 jours): **du mardi 12 septembre au vendredi 22 septembre 2028**.

5 Le Conseil est invité à **adopter** le projet de nouvelle Décision reproduit dans l'Annexe, fixant les dates des sessions du Conseil et des séries de réunions des GTC et des GE.

***Annexe:*** *1*

Annexe

PROJET DE NOUVELLE DÉCISION [...]

Dates et durée des sessions de 2026, 2027 et 2028 du Conseil  
et des séries de réunions des Groupes de travail du Conseil  
et des Groupes d'experts pour la même période

Le Conseil de l'UIT,

compte tenu

*a)* de la Résolution 77 (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires, aux termes de laquelle le Conseil de l'UIT, à chacune de ses sessions ordinaires, est chargé de planifier ses trois prochaines sessions ordinaires en juin-juillet et de revoir cette planification d'une année à l'autre;

*b)* de la Résolution 111 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires, aux termes de laquelle "l'Union et ses États Membres devraient tout faire, dans la mesure du possible, pour éviter que la période prévue pour une session du Conseil coïncide avec la période de célébration d'une fête religieuse considérée comme importante par un État Membre du Conseil",

soulignant

*a)* la nécessité de planifier, dans toute la mesure possible, les sessions ordinaires du Conseil autour des mêmes dates chaque année, afin de faciliter l'organisation des autres manifestations de l'UIT;

*b)* que la planification des séries de réunions des Groupes de travail du Conseil (GTC) et des Groupes d'experts (EG) au cours des trois prochaines années permettrait non seulement d'améliorer la planification générale des manifestations de l'UIT, mais aussi de réduire le risque de chevauchement,

rappelant

la Décision 642 (C24) du Conseil, dans laquelle sont confirmées les dates et la durée des sessions de 2025, 2026 et 2027 du Conseil et des séries de réunions des Groupes de travail du Conseil et des Groupes d'experts pour la même période,

*considérant*

*a)* la Décision 640 (C24) relative au nouveau projet réévalué pour les locaux du siège de l'UIT et la nécessité de trouver des salles de réunion en dehors du siège de l'UIT au cours de l'année 2028;

*b)* que le Centre International de Conférence de Genève (CICG) ne sera pas disponible durant la majeure partie de l'année 2028,

*ayant à l'esprit*

la Décision 11 (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires relative à la création et à la gestion des groupes de travail du Conseil, qui se réfère à l'Annexe 2 de la Décision 5 (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence sur les possibilités de réduction des charges,

*décide*

1 que la session ordinaire de 2026 du Conseil se tiendra à Genève pour une période de neuf jours ouvrables, et que cette session et la série de réunions des GTC et des EG associée auront lieu aux dates suivantes:

– Série unique de réunions: du lundi 12 janvier au vendredi 23 janvier 2026;

– **Session de 2026 du Conseil: du mardi 28 avril au vendredi 8 mai 2026**, la séance finale devant se tenir le samedi **7 novembre 2026**, avant le début de la Conférence de plénipotentiaires de 2026;

2 que la session de 2027 du Conseil se tiendra à Genève pour une période de neuf jours ouvrables, et que cette session et les séries de réunions des GTC et des EG associées auront lieu aux dates suivantes:

– Première série de réunions: du lundi 18 janvier au vendredi 29 janvier 2027;

– **Session de 2027 du Conseil: du mardi 8 juin au vendredi 18 juin 2027**;

– Deuxième série de réunions: du lundi 30 août au vendredi 10 septembre 2027;

3 que la session de 2028 du Conseil se tiendra à Genève pour une période de neuf jours ouvrables, et que cette session et les séries de réunions des GTC et des EG associées auront lieu aux dates suivantes:

– Première série de réunions des GTC et des EG (9 jours): du mardi[[1]](#footnote-1) 11 janvier au vendredi 21 janvier 2028 ;

– **Session de 2028 du Conseil: du mardi 13 juin au vendredi 23 juin 2028**;

– Deuxième série de réunions des GTC et des EG (9 jours): du mardi1 12 septembre au vendredi 22 septembre 2028.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. La manifestation commencera un mardi si elle a lieu à Palexpo, afin que la salle puisse être préparée le lundi précédant la première réunion. [↑](#footnote-ref-1)